

**Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre**

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue **le 2 mars 2015**, à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence du maire monsieur Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers suivants : Roger Couture, Gilbert Bilodeau, Roland Gagné, Raynald Champagne, Maryse Lapointe.

Étienne Parent, absent.

Résolution numéro 23-2015

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution numéro 24-2015

Adoption du procès-verbal du 2 février 2015

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 2 février 2015 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

Résolution numéro 25-2015

Acceptation de la soumission pour les travaux d'égout sur la rue Principale

Attendu que des soumissions ont été demandées pour des travaux de réfection de la rue Principale Ouest, soit environ 220 mètres de chaussée, incluant la fourniture et l'installation de conduites d'égouts, qu'un devis a été préparé par la firme WSP; que les soumissions ont été ouvertes le 24 février 2015, que monsieur Olivier Bourque de la firme WSP a procédé à la validation des soumissions reçues ; qu'il a émis la recommandation d'accepter la soumission de l'entreprise Giroux et Lessard Ltée au montant de \$ 594 623.82 taxes incluses;

En conséquence, il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité que l'on accepte la soumission de Giroux et Lessard Ltée au montant de \$ 594 623.82

Résolution numéro 26-2015

Demande de subvention pour l'amélioration du réseau routier

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre désire présenter au ministre Laurent Lessard une liste de projets pour l'amélioration du réseau routier pour l'année 2015; que ces montants représentent une somme totale de \$ 480 000; que les membres du conseil de la municipalité de Saint-Sylvestre doivent approuver cette liste concernant les travaux à exécuter au cour de l'année 2015,

il est proposé par Roger Couture, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité que les membres du conseil de Saint-Sylvestre approuvent le document projets 2015 à présenter à monsieur Laurent Lessard, député de Lotbinière-Frontenac.

Résolution numéro 27-2015

Appui financier à la Fabrique de la Paroisse St-Sylvestre

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité de faire un don de \$ 574.88 à la Fabrique de la Paroisse de Saint-Sylvestre pour la location des salles lors de la fin de semaine des sucriers.

Résolution numéro 28-2015

Autorisation pour vente pour non-paiement de taxes

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser madame Ginette Roger, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité Saint-Sylvestre, à faire les démarches nécessaires pour les dossiers de non-paiement de taxes, de transmettre à la MRC de Lotbinière les informations pertinentes concernant les propriétés touchées.

Résolution numéro 29-2015

Soumission pour le chlorure calcium liquide 35 %

Attendu que des soumissions ont été demandées pour le chlorure de calcium liquide à 35 % pour l'année 2015, que des propositions ont été déposées, que suite à l'étude de celles-ci, le choix s'est arrêté sur la compagnie Somavrac,

il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Somavrac au montant de \$ 0.2890 /litre, que ce prix comprend le produit, le transport et l'épandage.

Résolution numéro 30 -2015

Reddition compte pour subventions MTQ

Attendu que le Ministère des Transports a versé une compensation de \$ 148 963 pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014 ;

Attendu que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur les routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité ;

Attendu que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées ;

Attendu qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété ;

Pour ces motifs, sur une proposition de Roland Gagné, appuyé par Gilbert Bilodeau , et unanimement résolu et adopté que la municipalité de Saint-Sylvestre informe le ministère des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Résolution numéro 31 -2015

Demande d'aide financière pour la Fondation de l'école L'Astrale

Il est proposé par Raynald Champagne, appuyé par Maryse Lapointe et résolu à l'unanimité de verser un montant de \$ 100 comme contribution financière à la Fondation de l'école l'Astrale.

Résolution numéro 32 -2015

Achat du terrain à Yvan Drouin

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre acquière de Yvan Drouin, 447, route Montgomery à Saint-Sylvestre, l'immeuble suivant, savoir ;

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot quatre millions deux cents onze mille neuf cent quatre-vingt-quinze (4 211 995) du cadastre du Québec, circonscription de Thetford ; que cet immeuble est sans bâtisse, circonstance et dépendances ;

Que cette acquisition soit faite pour le prix de vingt-cinq mille dollars (\$ 25 000) payable comptant de l'acte notarié ;

Que Mario Grenier, maire et Ginette Roger, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient, comme ils sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, l'acte que ci-dessus, à payer la considération, à convenir des autres clauses, charges et conditions, à signer pour et au nom de la municipalité les autres documents utiles ou nécessaires pour donner entier effet à la présente résolution et généralement faire le nécessaire .

Résolution numéro 33-2015

Demande au pacte rural

Il est proposé par Maryse Lapointe, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre autorise la Société Sportive et Sociale de Saint-Sylvestre a présenter une demande un montant de \$ 5 806 au pacte rural pour le projet d'agrandissement du centre multifonctionnel ;

Que Ginette Roger, directrice générale et secrétaire-trésorière, soit la personne signataire au nom de la municipalité et de la Société Sportive et Sociale Saint-Sylvestre pour finaliser la demande.

Résolution numéro 34-2015

Embauche de Pierre Croteau comme pompier à temps partiel

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité d'embaucher monsieur Pierre Croteau comme pompier à temps partiel dans la brigade des pompiers de la municipalité de Saint-Sylvestre.

Résolution numéro 35-2015

Remboursement pour des agents de sécurité lors des glissades 2015

Il est proposé par Roland Gagné, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre paie un montant de \$ 300.00 à Corporation DÉFI, pour les frais des agents de sécurité lors de la soirée du 6 février 2015, à l'occasion de la fin de semaine des glissades.

Rencontre des personnes et période de questions des citoyens

- Gilles Gagnon a demandé un temps de parole pour discuter de la possibilité d'avoir un accès VTT à l'année sur le territoire de St-Sylvestre. Le but est d'aller chercher des accès supplémentaires pour se greffer à des municipalités voisines, St-Patrice et St-Elzéar. Il faudra que des démarches soient faites auprès du ministère des transports afin de rendre possible la circulation sur la route 216, soit de la route Clark jusqu'à la route du Moulin, pour 2.3 kilomètres, afin que certains commerces puissent en bénéficier.
- Richard St-Laurent est venu nous parler avec Richard Therrien de l'activité de Prison Break. Il aimerait que la municipalité appui la tenue de cette activité à St-Sylvestre et ce peut-être via Corporation DÉFI. Richard Therrien va discuter du sujet avec son comité.

Rapport des comités

Bibliothèque : On travaille sur le dossier de l'enseigne. Myriam Nadeau a donné sa démission.

Loisirs : Des gens ont stationné sur l'anneau de glace dimanche lors du brunch des sucriers. Pas trop de dommage malgré tout.

Matières résiduelles : Bac endommagé lors de la cueillette, la régie va regarder la possibilité d'avoir un budget pour compenser. Les directives devront être claires et précises afin d'éviter des problèmes.

Centre Multifonctionnel : Le contrat a été donné à Pompes et filtration TM pour le système de traitement d'eau. Après vérification auprès du ministère de l'environnement le tout devrait réglé après l'installation.

Inspecteur municipal : Pierre Croteau sera en vacances du 4 au 11 mars. Nous ferons le nettoyage des fossés en prévention à certains endroits.

Dossier pont couvert, nous avons tenté d'entrer en communication avec Ste-Clotilde afin d'avoir de l'information sur leur cheminement dans leur dossier de leur pont couvert.

Résolution numéro 36-2015

Demande d'aide pour le pont couvert du rang St-André

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Raynald Champagne et résolu à l'unanimité de demander l'aide au Ministère des Transports du Québec pour la problématique du pont couvert ; que le Ministère des Transports du Québec aide et appui la municipalité de Saint-Sylvestre dans la démonstration que le pont couvert, (P-04260) au-dessus de la rivière Filkars dans le rang St-André, qu'il est une problématique au niveau de la circulation, en hauteur, largeur et en capacité de charge; que la municipalité de Saint-Sylvestre n'a pas les ressources nécessaires pour expertiser et construire un nouveau pont ; qu'une collaboration avec le Ministère des Transports du Québec est nécessaire pour arriver à déterminer la solution idéale à ces problématiques avec la construction future d'un nouveau pont.

M.R.C. : Mandy Jacques, agente de développement local au CLD de Lotbinière quittera le 6 mars prochain.

Pompiers : Rencontre le 31 mars à St-Antoine de Tilly pour discuter des mises en commun des services en sécurité incendie. Gilles Chabot et Gilbert Bilodeau assisteront à cette rencontre.

Salon des jeunes : Activité au Domaine du Radar le 28 février, glissades en luges et souper-soirée. Les jeunes ont apprécié. On va demander aux jeunes qui fréquentent le salon, ceux qui seraient intéressés à faire des travaux extérieurs de donner leur nom.

Développement local : Pas de développement sur le dossier.

Corporation DÉFI : Les Glissades ont eu connu un bon succès malgré le froid.

Comité éolien : Belle soirée le 26 février, lors du 5 à 7. Viviane Maraghi a demandé de penser si on va poursuivre avec le comité en place Sacré de Jésus à prendre en considération.

Comité famille : Journée de la femme le 8 mars, Mario Grenier, Roland Gagné et Gilbert Bilodeau iront représenter la municipalité lors de l'évènement et féliciter nos femmes remarquables.

Résolution numéro 37 -2015

Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Roland Gagné et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 5009 à 5070 inclusivement tel que présentés dans le rapport.

Varia : Rien n'a été apporté.

Levée de l'assemblée est faite à 21 heures 25 minutes, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 13 avril 2015.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Maire